

Association d'information et d'analyse Sur la responsabilité sociétale des entreprises

La lettre électronique d'Impact Entreprises

Impact Entreprises – Lectronique n° 259 (22 mai 2017) Rédaction : Martial Cozette, Pascale Naquet, Mathieu Schulz

Lettre éditée par le CFIE, 52 bd Ornano - F-75018 Paris / tél. : 01 46 06 07 08 / fax : 01 46 06 05 06 / cfie-impact@neuf.fr / http://www.cfie.net

Edito. Selon une <u>étude</u> récente de la London School of Economics, il existe à ce jour dans le monde plus de 1 200 lois en lien avec les dérèglements climatiques, contre environ 60 en 1997. La moitié a été publiée entre 2009 et 2013. Les auteurs relèvent aussi qu'entre 1994 et 2016, 254 actions en justice ont été enregistrées sur ces thèmes ou sur des sujets périphériques dans 25 juridictions, auxquelles il faut ajouter les quelque 700 cas relevés aux Etats-Unis. Cette accélération de l'occupation de l'espace judicaire par le fait climatique illustre à quel point celui-ci imprègne désormais nos modes de vie, l'action politique et le déroulement des affaires. Mais elle montre aussi les fractures persistantes qui traversent notre société, y compris lorsqu'on examine les relations entre les grandes entreprises et une importante partie de l'opinion. Les assemblées générales sont un moment où s'expriment régulièrement ces divergences et 2017 ne déroge pas à la règle. Parmi les prochaines réunions, celles des banques françaises devraient être l'occasion pour plusieurs associations françaises d'exprimer publiquement leur désaccord vis-à-vis des financements accordés au très controversé projet Dakota Acces Pipeline aux Etats-Unis qui, selon elles, menace le climat et les droits des populations amérindiennes de la réserve de Standing Rock.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Conditions de travail, textile, Ethiopie

L'Ethiopie entend devenir un grand exportateur de produits textiles

L'Ethiopie est l'un des pays les plus pauvres de la planète et le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique. Ces conditions pourraient en faire, dans les prochaines années, l'un des principaux producteurs et exportateurs d'articles textiles dans le monde. Arkebe Oqubay, conseiller spécial auprès du Premier ministre éthiopien, a ainsi récemment indiqué au cours d'une interview que son pays ambitionnait d'atteindre un niveau d'exportations de 30 milliards de dollars dans le secteur du textile et de l'habillement d'ici à 2025 (contre 115 millions aujourd'hui). Outre les incitations fiscales instaurées depuis quelques années pour attirer les investisseurs, le pays parie sur la proximité de ressources agricoles comme le coton, un prix de l'énergie très bas et un coût de main-d'œuvre très faible. On estime qu'en Ethiopie, le salaire d'entrée dans le secteur est compris entre 35 et 40 dollars par mois, alors qu'il est de 68 dollars au Bangladesh et de 500 dollars en Chine. Ce contexte a conduit ces anciens pays producteurs (voir IE n° 238), mais aussi d'autres Etats, comme l'Inde ou le Sri Lanka, à entamer leur implantation dans le pays. Reste à s'assurer que ce transfert de production ne s'accompagnera pas d'une nouvelle détérioration des conditions de travail, déjà très dégradées, dans la confection mondiale.

Afrique du Sud, climat, énergie

Le régulateur sud-africain va enquêter sur le refus d'Eskom de signer les contrats d'achat d'énergie

Le feuilleton sur l'opposition de la compagnie sud-africaine d'électricité Eskom aux énergies renouvelables a connu un nouvel épisode au début du mois de mai. En effet, le régulateur sud-africain de l'énergie (Nersa) a indiqué qu'il allait ouvrir une enquête officielle à l'encontre d'Eskom à la suite de la plainte déposée par l'Association sud-africaine de l'énergie éolienne (Sawea) en octobre 2016 (voir <u>IE n° 246</u>). Selon l'association, **la compagnie d'électricité met en effet tout en œuvre pour freiner le développement des énergies renouvelables dans le pays.** Entretemps, la Sawea a également fait valoir que le refus de l'Eskom de signer les contrats de rachat d'électricité renouvelable à des producteurs indépendants (voir <u>IE n° 254</u>) empêche la finalisation de trente-sept projets d'énergie renouvelable, qui représentent un total de 4,3 milliards de dollars d'investissements privés.

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Emploi, actionnariat salarié, Etats-Unis

Les entreprises avec un actionnariat salarié licencieraient deux fois moins que les autres

Dans une étude récente, intitulée *How Did Employee Ownership Firms Weather the Last Two Recessions?*, les chercheurs Douglas L. Kruse de l'université Rutgers (New Jersey) et Fidan Ana Kurtulus de l'université du Massachusetts concluent que les entreprises américaines intégrant un actionnariat salarié pratiquent deux fois moins de licenciements que les autres. **Les chercheurs ont analysé les données de 8 000 entreprises.**

Selon eux, le fait pour un salarié de détenir une part du capital augmente son sentiment d'appartenance à l'entreprise, sa fierté et son engagement, ce qui se traduit par une meilleure productivité, une plus grande performance de la société, un partage de la valeur créée plus large, moins de conflits, une meilleure qualité de vie au travail, et donc moins de licenciements. Les chercheurs recommandent d'adopter des incitations en faveur de l'actionnariat salarié pour que le taux de salariés actionnaires dépasse 20 %, ce qui permettrait de réduire le chômage, d'augmenter la stabilité de l'emploi, avec au final des retombées sur l'ensemble de l'économie.

Education, Etats-Unis, gouvernance

Les « business schools » américaines ont une approche trop timide du développement durable

Dans un long article publié dans la revue américaine *International Journal of Sustainability in Higher Education* (volume 188, issue 3), deux chercheurs de l'Université de Loyola (Chicago), Nancy E. Landrum et Brian Ohsowski, s'inquiètent du faible niveau d'intégration du développement durable dans le cursus des écoles de management américaines. **Ils ont analysé 81 cours d'introduction au développement durable dispensés dans 51 écoles** et constatent que seuls 29 % de ces programmes proposent une prise en compte ambitieuse des problématiques « durables » dans le management, tandis que 55 % se contentent de reproduire des approches classiques qui n'intègrent qu'à la marge les améliorations dues à la prise en compte du développement durable dans le management. Par ailleurs, la référence au consensus scientifique qui s'est forgé autour du réchauffement climatique est rare et les principaux arguments en faveur du développement durable ne portent bien souvent que sur les bénéfices économiques que les entreprises peuvent en tirer et sur la conformité avec la législation. Les auteurs soulignent l'importance de mieux préparer les futurs décideurs des grandes sociétés à une véritable prise en considération du réchauffement climatique dans le management, car ses conséquences sur l'activité seront de plus en plus concrètes dans les années à venir.

Santé, papier, France

Pour réduire les huiles minérales dans l'alimentation, il faut améliorer les processus d'impression

En novembre 2015, l'association Foodwatch avait réalisé des tests portant sur 120 produits alimentaires. Ces tests avaient mis en évidence la présence d'huiles minérales saturées (MOSH) dans 83 % de ces produits et d'huiles minérales aromatiques (MOAH) dans 43 % d'entre eux (voir <u>IE n° 225</u>). Sur la base d'une <u>expertise</u> réalisée à la demande de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), l'Agence nationale de sécurité alimentaire (Anses) a reconnu, dans un communiqué daté du 9 mai 2017, le **caractère génotoxique et mutagène de certains MOAH.** En conséquence, elle estime qu'il est nécessaire de réduire en priorité la contamination des denrées alimentaires par ces composés. Par ailleurs, compte tenu de **la forte contamination en MOAH des emballages en papier et carton constitués de fibres recyclées,** l'Anses recommande au secteur de l'impression [et par ricochet à celui de l'édition, NDLR] d'utiliser des encres, colles, additifs et autres auxiliaires technologiques dépourvus de cette substance.

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Pollution, justice, hydrocarbures, Italie, Nigeria

En Italie, des associations portent plainte contre ENI pour des faits de pollution au Nigeria

S'inspirant des initiatives engagées à l'encontre de Shell au <u>Royaume-Uni</u> et aux <u>Pays-Bas</u>, la communauté Ikebiri (Etat de Bayelsa, Nigeria) a introduit une action en justice contre la société pétrolière ENI auprès d'un tribunal milanais (Italie). Appuyés par les associations Friends of the Earth Europe et Environmental Rights Action/Friends of the Earth Nigeria, **les plaignants réclament à la compagnie italienne et à sa filiale nigériane Nigerian Agip Oil Company** (NAOC) 689 millions de nairas (2 millions d'euros environ) en compensation de la pollution liée à l'explosion d'un oléoduc en avril 2010 qui a contaminé 17,6 hectares de terre.

Droits humains, monde

Amnesty invite l'opinion à défendre les défenseurs des droits de l'Homme

L'association de défense des droits humains Amnesty International a lancé une <u>nouvelle campagne</u> intitulée « Brave », afin de sensibiliser l'opinion sur la vague croissante d'attaques auxquelles sont confrontées les personnes menant des campagnes liées à la défense et à la protection des droits humains. Avocats, juristes, journalistes, étudiants, chefs de communauté... doivent faire face à d'innombrables menaces (emprisonnements, etc.), qui peuvent aller jusqu'au meurtre. Ainsi, selon l'organisation Front Line Defenders, **281 défenseurs des droits de l'Homme ont été assassinés en 2016** (contre 156 en 2015).

Reporting, finance, Royaume-Uni

L'association britannique des sociétés de gestion veut des reportings focalisés sur le long terme

L'Investment Association (IA – l'association britannique qui réunit les sociétés de gestion d'actifs du royaume) a rendu public, le 9 mai dernier, un <u>guide</u> dont le but est d'aider les entreprises à prouver qu'elles agissent sur le long terme pour permettre un meilleur retour sur investissement pour les épargnants et les investisseurs. Le guide de l'IA s'appuie sur son **appel, lancé en octobre 2016, qui exhortait les entreprises à renoncer aux reportings trimestriels** au profit d'un véritable reporting de long terme. A cette fin, l'IA liste une série de recommandations destinées à aider les sociétés cotées à décrire de manière plus transparente et plus pertinente les moteurs conditionnant leur productivité, leur allocation de capital, leur capital humain et leur culture d'entreprise sur le long terme.

Engagement actionnarial, climat, finance, Etats-Unis

Une « résolution climat » votée en dépit de l'avis défavorable du management

L'assemblée générale de la société pétrolière américaine Occidental Petroleum a approuvé un projet de résolution, déposé par des actionnaires, visant à obliger la compagnie à **publier un rapport sur les risques que le changement climatique fait peser sur son activité**, et ce malgré l'opposition du conseil d'administration qui estimait que son modèle économique intégrait déjà ce risque. Initiée par un groupe d'investisseurs, dont le fonds public de retraite californien, la résolution a reçu le soutien de la société de **gestion BlackRock, qui détient 7,8 % des parts d'Occidental Petroleum.** C'est la première fois que BlackRock soutient une telle résolution et la première application de ses nouveaux axes d'engagement publiés en mars (voir <u>IE n° 255</u>). Son porte-parole, Ed Sweeney, explique cette décision par le manque de transparence d'Occidental Petroleum sur le plan environnemental en dépit des demandes répétées de ses actionnaires, la même résolution ayant recueilli plus de 40 % des suffrages en 2016. Les sociétés pétrolières et gazières américaines sont de plus en plus souvent confrontées à des projets de résolution de ce type, mais aucune n'a jusqu'alors abouti. Le soutien décisif de BlackRock montre que même au sein des entreprises les plus récalcitrantes, la mobilisation des investisseurs peut faire progresser la prise en compte des problèmes environnementaux.

Climat, énergie, charbon, monde

Une nouvelle étude montre l'intérêt de ne pas exploiter les réserves de charbon

L'organisation britannique à but non lucratif InfluenceMap a publié le 16 mai un dossier intitulé Who Owns the World's Coal. Cette étude établit un lien entre les réserves de charbon détenues dans le monde, les sociétés qui les détiennent ou les exploitent et les actionnaires de ces sociétés. Les investisseurs répertoriés détiennent dans 117 sociétés cotées exploitant ou détenant des mines de charbon des actifs valorisés à 185 milliards de dollars. Ces 117 entreprises contrôlent 150 milliards de tonnes de réserves de charbon, dont la consommation capterait 43 % du budget carbone à ne pas dépasser pour limiter l'augmentation de température de la planète à 2 °C et six fois celui qu'il ne faudrait pas excéder pour maintenir cette augmentation à 1,5 °C. Ces chiffres mettent en évidence l'importance, pour le climat, de ne pas exploiter ces réserves et l'intérêt pour les investisseurs de se séparer de ce type d'actifs. C'est dans ce contexte que la société de gestion BMO Global Asset Management UK a fait part, le 15 mai, de sa décision de céder les parts que ses « fonds responsables » détiennent dans des sociétés impliquées dans l'exploitation des énergies fossiles. Ces investissements représentent 20 millions de livres.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Pollution, transport, Norvège

Bientôt le premier porte-conteneurs électrique et autonome

Deux sociétés norvégiennes, le producteur d'engrais Yara International et le groupe spécialisé dans les systèmes de défense Kongsberg, vont créer le premier <u>porte-conteneurs à propulsion entièrement électrique</u> (le *Yara Birkeland*). Son entrée en service est prévue en 2018. De plus, à terme, il sera autonome. Il réalisera les livraisons entre trois sites du groupe Yara, **ce qui permettra d'éviter chaque année 40 000 voyages en camion et l'émission de 700 tonnes de GES.** Ses spécificités (capacité d'une centaine de conteneurs sur 120 kilomètres environ) sont encore loin d'égaler celles des porte-conteneurs actuels à motorisation thermique, dont les plus gros peuvent embarquer près de 20 000 conteneurs. Il ouvre cependant une nouvelle voie dans le transport maritime, qui représente 80 % des échanges mondiaux et est responsable d'une importante pollution des mers en raison d'un carburant particulièrement polluant, le « bunker », très chargé en métaux lourds et en soufre.

Biodiversité, énergie, Côte d'Ivoire, France

EDF va construire une centrale alimentée par les déchets industriels de l'huile de palme

L'énergéticien français EDF a annoncé le 4 mai, par la voix de son directeur exécutif en charge de l'international Simone Rossi, qu'il allait construire une centrale à biomasse en Côte d'Ivoire. Cette centrale, qui pourrait fournir près de 1 300 emplois à terme, sera alimentée par des déchets provenant de la production d'huile de palme. Mais dans ce pays, la destruction du couvert forestier reste à un niveau élevé (entre 150 000 et 200 000 ha par an) et l'agriculture est l'un des principaux facteurs de ce phénomène. Or, même si le gouvernement ivoirien s'est engagé dans l'instauration d'une agriculture « zéro déforestation », les principales filières (cacao, hévéa, palmier à huile) constitueront toujours une menace sans un contrôle sans faille de la part des autorités et des acteurs privés, y compris ceux situés en aval. Il revient donc à EDF de s'assurer que la demande que cette construction va générer ne conduise pas à passer sous silence des pratiques incertaines de la part de ses fournisseurs.

Droits humains, environnement, électronique, Pays-Bas

Connaître et réduire les impacts sociétaux dans la chaîne d'approvisionnement des smartphones

En février dernier, la marque de smartphones Fairphone a sélectionné dix matériaux (cobalt, cuivre, étain, gallium, indium, nickel, or, tantale, terres rares, tungstène) utilisés dans la fabrication de ses appareils pour lesquels une action de sa part aurait le plus d'impact positif sur le plan social et environnemental (voir <u>IE n° 253</u>). Le 4 mai, **la société a publié une <u>étude</u> approfondissant le profil de ces dix matériaux** et notamment les risques sociétaux qu'ils comportent, assortis de pistes permettant de les réduire. **L'entreprise appelle à une coopération** pour développer son expertise en la matière, élargir son champ de recherche et développer une base de données libre d'accès.

Accès aux biens et services, pharmacie, Pakistan, Suisse

Novartis et le Pakistan signent un protocole d'accord pour un accès des plus pauvres aux soins

Le laboratoire pharmaceutique suisse Novartis et la ministre de la Santé du Pakistan, Saira Afzal Tarar, ont signé le 11 mai dernier un protocole d'entente pour favoriser l'accès de la population pauvre du pays à des traitements contre certaines maladies non transmissibles (cancer du sein, diabète, maladies respiratoires et cardiovasculaires). Il s'agit du quatrième pays, après le Kenya, l'Ethiopie et le Rwanda, avec lequel Novartis signe un tel accord dans le cadre de son programme Novartis Access, lancé en 2015 afin d'aider les Etats et les ONG à fournir des traitements à bas coût pour les maladies non transmissibles dans les pays à revenu bas ou intermédiaire. Ces maladies se développent rapidement dans les pays émergents, en particulier parmi les populations pauvres. Ainsi, au Pakistan, elles seraient chaque année responsables du décès de 20 % des personnes âgées de 30 à 70 ans. Le 31 décembre 2015, le Premier ministre pakistanais a engagé un plan destiné à offrir une assurance minimale aux personnes touchant moins de 2 dollars par jour, ciblant en premier lieu des maladies telles que le diabète, le cancer, les maladies cardiaques ou le VIH.

EN BREF

Travail des enfants. Suite à une enquête menée par la fondation Thomson Reuters en août 2016 révélant la mort de plusieurs enfants dans des mines de mica illégales en Inde (voir <u>IE n° 242</u>), les autorités indiennes avaient engagé une série d'investigations dans l'Etat du Jharkhand. Le 3 mai dernier, ces autorités ont annoncé qu'elles avaient entamé un processus de légalisation des mines de mica, un minéral utilisé dans plusieurs secteurs industriels (automobile, électronique, bâtiment, cosmétiques).

Pollution. L'agence Reuters a annoncé le 17 mai que le département américain de la Justice pourrait déposer une plainte en civil contre le constructeur automobile Fiat Chrysler Automobiles (FCA) si aucun accord sur les émissions polluantes n'était trouvé suite à une audience prévue le 24 mai. A ce jour, FCA nie avoir délibérément installé des logiciels frauduleux pour tricher sur les tests d'émissions. De son côté, l'Union européenne accuse l'Italie de ne pas avoir traité convenablement le dossier des soupçons de manipulation des émissions par l'entreprise et a indiqué, le 16 mai, qu'elle allait intenter une action en justice contre l'Etat italien.

Notations. En avril dernier, la société de notation extra-financière CSRHub et la plate-forme de médias TriplePundit publiaient un guide intitulé *How to Improve Your CSR Score* (voir IE n° 256). Les deux organismes viennent de publier le deuxième tome de ce guide.

Prix de l'abonnement d'un an à *Impact Entreprises*, soit 22 lettres électroniques : 117 euros. Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris